

DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS EN PAYS DE LA LOIRE NEUROLOGUES

Situation 2020 et évolution

SEPTEMBRE 2020

#25



115
neurologues
en Pays de la Loire



+2,6 % par an
depuis 2015 (+3,5 % en France)

(+3,1 % parmi les libéraux ; +3,2 % en France)



20 %
âgés de moins de 35 ans



10 %
âgés de 60 ans et plus

3 médecins pour 100 000 hab.
(-28 % par rapport à la France)

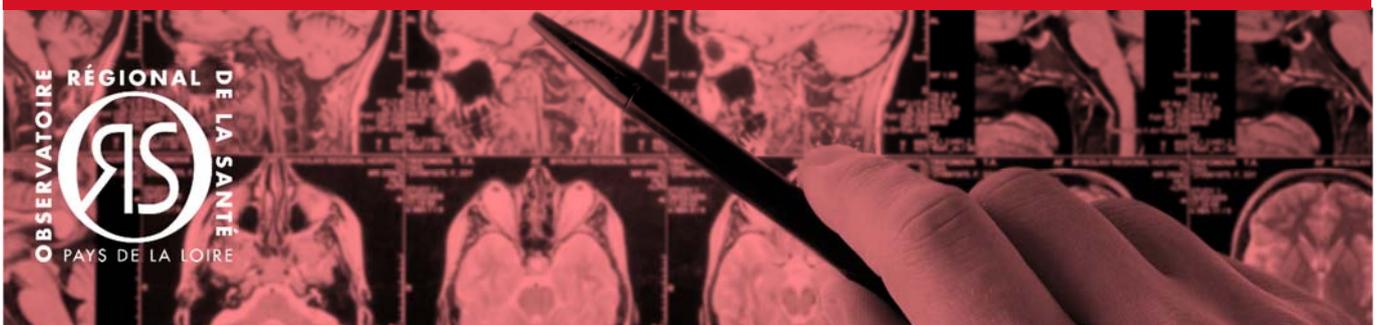


62 %
ont obtenu leur diplôme
dans la région

43 %
exercent en libéral



74 %
des libéraux sont en
cabinet de groupe ou MSP





ENSEMBLE DES NEUROLOGUES

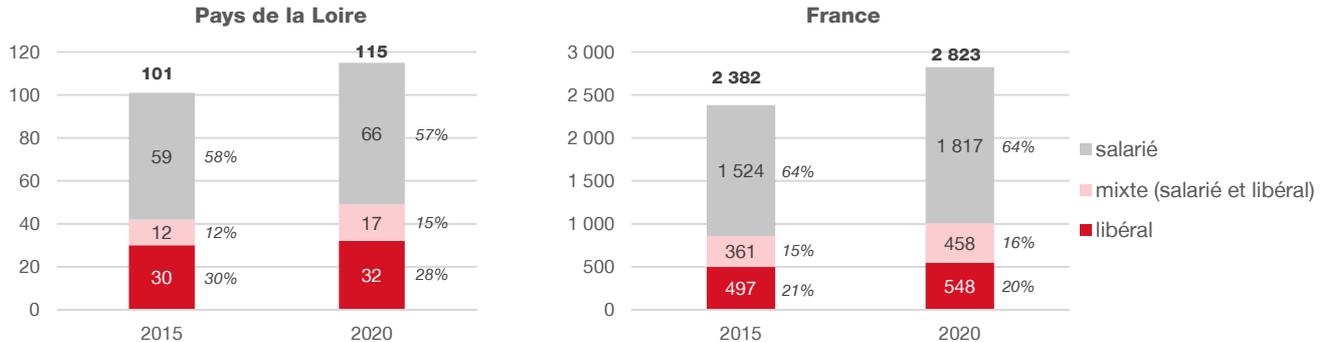
► La région Pays de la Loire compte 115 médecins spécialistes en neurologie au 1^{er} janvier 2020. Moins de la moitié d'entre eux (43 %) exercent en libéral ou mixte (libéral et salarié) (36 % en France).

Parmi ces 115 praticiens, trois médecins exercent comme remplaçants, soit 3 % comme en France.

► Depuis 2015, le nombre de neurologues a progressé de + 2,6 % par an dans la région, moins rapidement qu'en France (+ 3,5 %). Le nombre de praticiens a augmenté pour l'exercice libéral (+ 3,1 % par an) comme pour l'exercice salarié (+ 2,3 %) (respectivement + 3,2 % et + 3,6 % en France).

Fig.1 Évolution du nombre de neurologues¹ selon leur mode d'exercice

Pays de la Loire, France (01/01/2015-2020)



Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2015, 2020 - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Y compris médecins remplaçants.

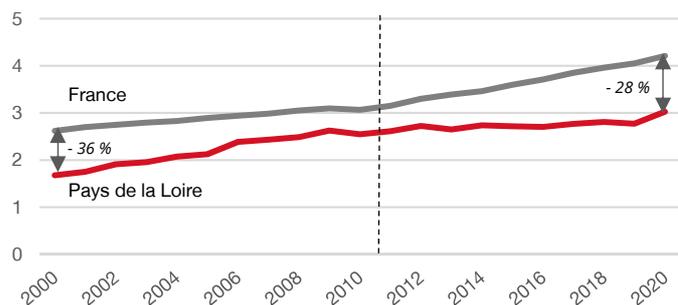
DENSITÉ

► La densité de médecins spécialistes en neurologie dans les Pays de la Loire est de 3,0 pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure de 28 % à la moyenne nationale (4,2 pour 100 000 habitants).

► Depuis 2012, l'écart entre la région et la France s'est accentué, en lien avec la progression de la densité de praticiens plus marquée en France qu'en région.

Fig.2 Évolution de la densité¹ de neurologues²

Pays de la Loire, France (01/01/2000-2020)



Sources : Drees / Asip-Santé, répertoires Adeli et RPPS - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 habitants.

2. Y compris médecins remplaçants.

----- Rupture de série : Adeli (2000-2011), RPPS (2012-2020).

Note de lecture : en 2000, la densité observée en Pays de la Loire est inférieure de 36 % à la moyenne nationale.

► Au sein de la région, la densité de neurologues varie fortement selon les départements. La Vendée, la Sarthe et la Mayenne présentent les densités les plus faibles (1,5 à 1,6 pour 100 000 habitants), nettement inférieures à celle observée au plan national (4,2). Le Maine-et-Loire se caractérise par contre par une densité supérieure à la moyenne nationale, la plus élevée des départements ligériens (5,4).

Fig.3 Effectifs, densité¹ et évolution des neurologues² par département

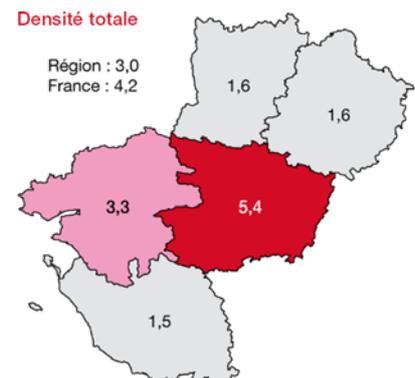
Pays de la Loire, France (01/01/2020)

	Ensemble			dont libéraux	
	Effectifs	Densité ⁴	TCAM ³ 2015-2020	Effectifs	Densité ⁴
Loire-Atlantique	47	3,3	+0,9%	22	1,5
Maine-et-Loire	44	5,4	+7,3%	15	1,8
Mayenne	5	1,6	-3,6%	2	0,7
Sarthe	9	1,6	-3,9%	5	0,9
Vendée	10	1,5	+4,6%	5	0,7
Pays de la Loire	115	3,0	+2,6%	49	1,3
France	2 823	4,2	+3,5%	1 006	1,5

Sources : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2015, 2020 ; Insee - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Pour 100 000 habitants. 2. Y compris médecins remplaçants. 3. Y compris mixte.

4. Taux de croissance annuel moyen du nombre de médecins.





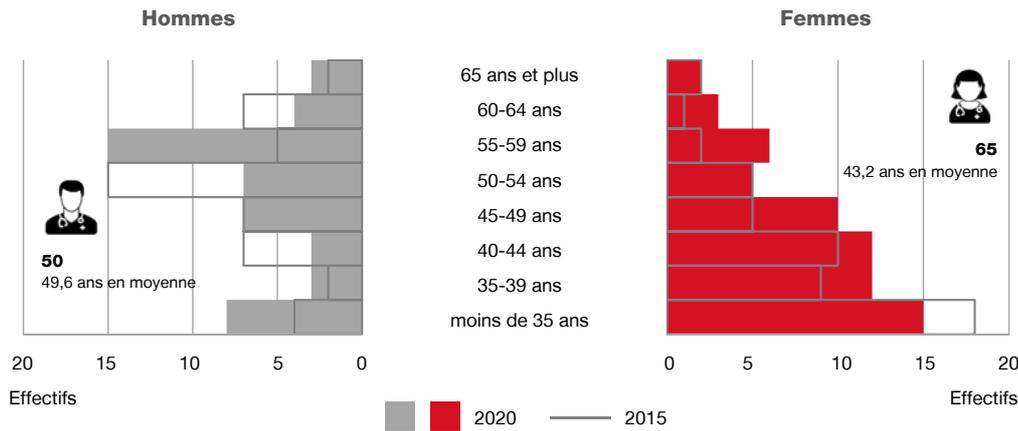
PYRAMIDE DES ÂGES

► En 2020, 57 % des médecins spécialistes en neurologie sont des femmes (51 % en 2015). Cette proportion atteint 71 % parmi les praticiens âgés de moins de 40 ans.

► L'âge moyen des neurologues a augmenté dans la région au cours des cinq dernières années (45,2 ans en 2015, 46,0 ans en 2020). En France, l'âge moyen est identique entre les deux périodes (47,3 ans).

Le profil démographique de ces praticiens se transforme. Les proportions de médecins âgés de moins de 35 ans et de 60 ans et plus sont moins élevées en 2020 qu'en 2015. Les médecins spécialistes en neurologie âgés de moins de 35 ans représentent, comme au plan national, 20 % des médecins en 2020. 10 % des médecins sont âgés de 60 ans et plus (19 % en France).

Fig.4 Répartition des neurologues¹ par tranche d'âge et par sexe
Pays de la Loire (01/01/2015-2020)



Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2015, 2020 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants.

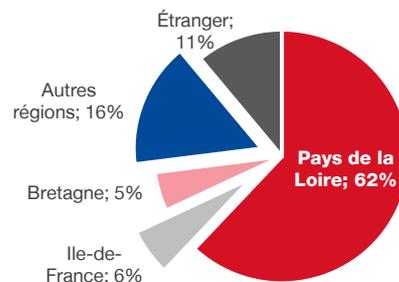
FORMATION

► 62 % des médecins spécialistes en neurologie exerçant en 2020 ont obtenu leur diplôme dans la région Pays de la Loire (34 % à Nantes, 28 % à Angers). 27 % l'ont obtenu dans une autre région française et 11 % à l'étranger (16 % au plan national).

► Parmi les médecins diplômés à l'étranger, 77 % ont obtenu leur diplôme dans l'Union Européenne, 46 % en Roumanie (respectivement 64 et 28 % au plan national).

► 23 % des médecins diplômés à l'étranger sont de nationalité française (31 % au plan national).

Fig.5 Répartition des neurologues¹ selon leur région de diplôme
Pays de la Loire (01/01/2020)



Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2020 - Exploitation ORS Pays de la Loire
1. Y compris médecins remplaçants



EXERCICE LIBÉRAL

INSTALLATION EN CABINET DE GROUPE ET MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Selon le RPPS, 74 % des neurologues libéraux sont installés en groupe (cabinet de groupe ou maison de santé pluriprofessionnelle MSP) en 2020 (voir définition ci-dessous). Cette proportion est plus élevée qu'au plan national (51 %).

Cette proportion est équivalente à celle observée en moyenne parmi l'ensemble des spécialistes, hors généralistes (72 %).

Fig.6 Proportion de médecins spécialistes libéraux¹ installés en groupe²

Pays de la Loire, France (01/01/2020)

	Pays de la Loire	France
Spécialistes en neurologie	74 %	51 %
Ensemble des spécialistes hors généralistes	72 %	57 %

Source : Drees / Asip-Santé, répertoire RPPS, 2020 - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Libéraux ou mixtes, hors médecins remplaçants.
2. Cabinet de groupe ou MSP.

MODE DE CONVENTIONNEMENT

Selon les données de l'assurance maladie, fin 2019, 79 % des neurologues libéraux exercent en secteur 1, c'est-à-dire qu'ils appliquent les tarifs conventionnels de l'assurance maladie (62 % en France).

21 % des praticiens sont en secteur 2 (honoraires libres), c'est-à-dire qu'ils sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires (38 % en France).

Fig.7 Répartition des neurologues libéraux¹ selon leur mode de conventionnement

Pays de la Loire, France (31/12/2019)

	Pays de la Loire	France
Secteur 1 (tarif conventionné assurance maladie)	79 %	62 %
Secteur 2 (honoraires libres)	21 %	38 %
Secteur 3 (tarif non conventionné)	0 %	0 %
Total	100 %	100 %

Source : Snir (Amos) - Exploitation ORS Pays de la Loire

1. Hors médecins remplaçants.

Sources de données et définitions

Le RPPS (répertoire partagé des professionnels de santé), géré par le Conseil national de l'Ordre des médecins, constitue depuis 2012 la source de référence en matière de démographie des médecins. Seul un faible nombre de médecins, n'ayant pas l'obligation de s'inscrire à l'Ordre, n'y sont pas répertoriés. Les médecins sont comptabilisés au lieu de leur département d'inscription au Conseil de l'Ordre. S'ils exercent sur plusieurs lieux, ils ne sont comptés qu'une seule fois. Les données du RPPS analysées dans cette synthèse proviennent de fichiers d'extractions au 1er janvier de chaque année, régulièrement mis à disposition de l'ORS par la Drees.

Le champ retenu par la Drees, et donc par l'ORS, est celui des médecins actifs, c'est-à-dire en exercice et avec au moins une activité en cours en France. Il intègre les médecins remplaçants thésés, ainsi que les médecins qui cumulent emploi et retraite. En sont exclus les médecins temporairement sans activité. D'autres champs peuvent être choisis, ce qui explique les différences parfois constatées selon les auteurs.

Les données du répertoire Adeli, géré par le ministère chargé de la santé, ont été utilisées pour les années antérieures à 2012.

Les fichiers de l'assurance-maladie (Sniiram-Amos) constituent une source complémentaire sur la démographie des médecins libéraux actifs au 31 décembre de chaque année. Contrairement au RPPS, ces données ne comptabilisent pas les médecins remplaçants, leur activité étant enregistrée au nom des médecins qu'ils remplacent. Cette source est la seule à apporter des informations sur le secteur conventionnel des médecins libéraux et, pour les médecins spécialisés en médecine générale, sur les effectifs de praticiens ayant un mode d'exercice particulier.

L'installation en groupe est définie dans le RPPS comme le partage de locaux et/ou de moyens entre plusieurs professionnels de santé libéraux. Elle peut prendre plusieurs formes juridiques (sociétés type SCM ou SCI, contrats d'associations...) et fait l'objet d'une déclaration au Conseil de l'Ordre des médecins.

Auteur : ORS Pays de la Loire

Financement : Agence régionale de santé et Conseil régional des Pays de la Loire

Citation suggérée : ORS Pays de la Loire. (2020). Démographie des médecins en Pays de la Loire. **Neurologues**. Situation 2020 et évolution. #25. 4 p.

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources des données utilisées et de leur analyse par l'ORS.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com • www.orspaysdelaloire.com

ISBN : 978-2-36088-092-8 / ISBN NET : 978-2-36088-093-5



SYNTHÈSES SUR LA DÉMOGRAPHIE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN PAYS DE LA LOIRE

www.orspaysdelaloire.com/nos-activites/demographie-des-professionnels-de-sante